

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c
Réclames. — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

BONNEMENT.

30 fr.
16
9
Poste: 35 fr.
18
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste,
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 22 SEPTEMBRE

SESSION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

- MM.
- DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.
- ÉDME BERGER, ancien député.
- DE LA BOURDONNAYE, député sortant, secrétaire du Conseil général.
- CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.
- FAHÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.
- JULES MERLET, ancien préfet de Maine-et-Loire.
- TH. DE SOLAND, député sortant, vice-président du Conseil général.
- LEONCE DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2^e étage.
Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à 11 heures du matin, et de midi à 4 heures.
Pour l'arrondissement de Saumur, les bureaux du Comité sont installés rue du Portail-Louis, 52, à Saumur, et sont ouverts de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

UN GROSSIER MENSONGE

Dans son discours de la salle de la rue Lanery, M. Spuller a osé prononcer les paroles suivantes :
« Le Tonkin, messieurs, qui est-ce donc qui nous y a conduits ?
« Qui donc ignore en France que les premiers traités relatifs au Tonkin, ceux qui ont établi les droits de la France en ce

» pays, ont été signés par le gouvernement » du 24 Mai, signé, du noble nom de M. le » duc de Broglie lui-même, du nom de l'un » des chefs de cette fameuse coalition qui » accuse aujourd'hui si vivement les répu- » blicains ? »

On ne saurait mentir plus impudemment.

Dès 1873, M. l'amiral Dompierre d'Hor- noy, ministre de la marine dans le cabinet présidé par M. le duc de Broglie, écrivait à l'amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine :

« Sous aucun prétexte, n'engagez la France » au Tonkin. »

La même année, l'héroïque mais témé- raire Francis Garnier donnait l'assaut à la citadelle d'Hanoi au mépris des instructions du ministre Broglie-Decazes.

Le 5 janvier 1877, M. le duc Decazes ordonnait à ses agents de s'abstenir de toute démarche qui, en étendant notre situation au Tonkin, nous exposerait à être entraînés plus loin que nous ne voudrions aller, et de modérer leur conduite de manière à prévenir de nombreux conflits et à éviter à la France de nombreux sacrifices.

Le 7 septembre suivant, M. le duc Decazes, au sujet du traité de 1874 conclu avec l'Annam, télégraphiait à l'amiral Gicquel des Touches :

« Notre politique a été traversée, dès l'origine, par des considérations qui s'impo- saient à notre prudence ; sous l'empire de ces préoccupations, nous avons renoncé à exercer ouvertement le protectorat. »

On n'a pas oublié la récente lettre par laquelle M. le duc de Broglie a fait bonne justice de la grossière calomnie formulée contre son gouvernement.

Voici un extrait d'une seconde lettre adressée, le 18 juillet dernier, par l'honorable duc à M. Buffet, et qui répond péremptoirement à l'accusation de M. Spuller :

« Faire remonter jusqu'aux auteurs du traité de 1874 la responsabilité des innom- brables et impardonnables bévues de leurs

successeurs, c'est, en vérité, se jouer trop audacieusement de la crédulité publique.

« Je voudrais, en effet, que l'honorable M. Tirard, qui nous accuse, prit la peine de me dire quelle disposition du traité de 1874 obligeait le ministère de Freycinet à envoyer au Tonkin le commandant Rivière, avec une poignée d'hommes pour toute défense, et à y abandonner sans secours pendant de longs mois, de manière à le livrer au même sort que le lieutenant Garnier, avec cette différence que l'un a péri pour avoir dépassé ses instruc- tions, tandis que l'autre a succombé pour avoir fidèlement exécuté les siennes.

« Je serais curieux qu'il me dit encore quelle disposition du traité de 1874 obligeait son collègue, M. Challemel-Lacour, à révo- quer par le télégraphe notre ministre de Chine M. Bourée (le même que M. de Freycinet s'empresse de replacer aujourd'hui), pour le punir d'avoir averti qu'une expédi- tion au Tonkin pouvait susciter de la part de la Chine une résistance dont la chance devait être prévue et dont la force ne devait pas être négligée.

« Pousserait-il bien enfin l'obligeance jusqu'à me montrer quelle disposition du traité de 1874 a inspiré, à lui ou à ses col- lègues, au moment où ils décidaient l'expé- dition, la confiance de n'y consacrer que la moitié de l'effectif déclaré par M. l'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, néces- saire pour la mener à fin ?

« Sont-ce les auteurs du traité de 1874 qui ont fait naître dans l'esprit de M. Jules Ferry la pensée grotesque de proposer à une expédition militaire un commissaire civil, médecin de sa profession, et qui, dès le premier essai qu'on a fait de sa compétence, a dû se hâter de rentrer dans l'obscurité d'où il n'aurait jamais dû sortir ?

« Est-ce le texte du traité de 1874 qui a engagé M. Jules Ferry à en conclure un nou- veau à Tien-Tsin avec une telle hâte, un tel oubli des précautions diplomatiques les plus élémentaires, qu'il a semblé en vérité prépa- rer lui-même de sa propre main le piège où nos soldats sont tombés à Bac-Lé ?

« Quelqu'un des auteurs du traité de 1874

était-il derrière lui à la tribune pour lui souffler cette absurde exigence d'une indem- nité de 250 millions, unique cause du re- nouvellement d'une guerre qui a duré toute une année et nous en coûte à nous près du double.

« Est-ce aux auteurs du traité de 1874 qu'étaient adressées ces réclamations éner- giques de l'amiral Courbet dont l'écho terri- ble sort aujourd'hui de sa tombe ? Est-ce nous qui y sommes restés sourds et qui avons envoyé, malgré les avis de ce chef à jamais regrettable, notre escadre pourrir et nos braves marins consumer leurs forces et leur vie dans les parages meurtriers de For- mose ? »

Et M. le duc de Broglie conclut en ces ter- mes :

« A nous donc la responsabilité de la si- gnature du traité et des trois années qui l'ont suivi, et qui n'ont coûté à la France ni un jour de souci, ni un homme, ni un écu.

« A eux la responsabilité de la mort de Rivière, de la révocation de M. Bourée, du défi étourdiment jeté à la Chine, du désastre de Bac-Lé, du blocus insensé de Kelong, de la déroute de Lang-Son et des centaines de millions ajoutés à la dette qui grève l'avenir de nos finances.

« Chacun ayant ainsi ce qui lui revient, se présentera avec sa charge devant la jus- tice du pays. »

Cette conclusion sera aussi la nôtre. Le pays ne sera pas dupe des mensonges répu- blicains. En vain nos adversaires essaient-ils de se soustraire à leurs redoutables res- ponsabilités. Le crime du Tonkin est leur crime. Ils ne parviendront pas à s'en débar- rasser devant le suffrage universel.

J. DE GET.

SUUM CUIQUE.

Beaucoup de gens simples et naïfs se fi- gurent que depuis sept ans nous vivons sous un régime républicain.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Victime de Saint-Just

(Épisode de la Terreur)

PAR M. GASTON DE CENTRÉ

XI

LES PALMES DU MARTYRE

(Suite)

Annouer à la jeune femme un événement qui, elle eût été libre, eût formé le plus heureux mariage de sa vie, alors que, sur le point de gravir l'échafaud, elle ne pouvait plus jouir de son mariage, n'était-ce pas ajouter à son infortune en empoisonnant ses derniers instants d'inutiles regrets ?

La comtesse, n'obtenant pas de réponse, renou- velle sa question.

— Madame, fit enfin le docteur, ému jusqu'aux larmes, soyez forte... résignez-vous... vous mour- rez... le comte est sauvé...
— Sauvé !... libre !... exclama M^{me} de Fer- genne, balotée de bonheur et levant les yeux au ciel avec une expression d'ineffable reconnais- sance et d'amour... O mon Dieu, merci !... vous

avez exaucé ma prière !... Il est sauvé celui que j'aime ! mon bienfaiteur, mon père, mon époux ne périra pas !... Oh ! je serai forte, docteur, et heu- reuse encore, puisque j'ai conservé le meilleur des protecteurs à mon fils.

Les larmes soulagèrent les émotions diverses qui l'oppressaient.

Radieuse et fière de la délivrance de son mari, et brisée de la catastrophe qui la frappait par contre- coup, elle fut quelques secondes sans pouvoir ajouter une parole au cri d'allégresse grâce auquel elle avait accueilli la bonne nouvelle du docteur.

Enfin, regardant son ami avec une expression mêlée de joie et de désespoir, et lui souriant à travers ses pleurs :

— Tenez, Gervais, dit-elle, tirant un papier de son sein, remettez ceci de ma part à M. de Fer- genne : c'est mon dernier adieu ; je l'ai écrit ce matin même dans la prison.

Le docteur serra le billet avec soin.

— Maintenant, continua la jeune femme d'un ton fébrile, dites-moi, mon ami, pourquoi vous n'êtes pas venu hier au soir ?

— Je suis venu, madame ; mais, hélas ! trop tard, au moment où l'on vous entraînait.

— Et Joseph, est-il au moins en sûreté ?

— Oui, grâce à la Providence ! Brutus, ignorant nos projets, annonce au comte qu'il doit se hâter de vous rejoindre sur vos terres. Pendant que je

suis à l'attendre, comme c'était convenu, au sortir de Saint-Lazare, j'aperçois tout à coup votre infâme bourreau. Effrayé des suites d'une telle rencontre, je l'aborde le premier et parviens à le retenir. Heureusement !... car, au bout de quel- ques minutes d'entretien, la porte de la prison s'ouvre, et j'en vois sortir le comte, caché sous son déguisement.

« Tandis que Saint-Just, le dos tourné vers Saint-Lazare, écoute froidement mes paroles, M. de Fergenne s'éloigne à grands pas du côté opposé... A peine débarrassé du tribun qui est entré à Saint- Lazare, où Brutus rejette l'évasion du comte sur l'ivresse du gélier, je vole sur les traces de M. de Fergenne ; mais quand j'arrive à la maison de la veuve Bastien, il l'avait déjà quittée avec Jeannette et le petit Arthur... Je viens aussitôt vous avertir... Hélas ! vous savez le reste.

« Brutus m'a appris, ce matin, que c'est moi que Saint-Just accuse d'avoir enivré le guichetier et favorisé ainsi la fuite du comte.

— Merci, noble ami, merci, répondit la com- tesse vivement attendrie ; sans vous, la délivrance de Joseph n'eût pas été de longue durée.

— N'avez-vous plus de commission à me don- ner ?

— Osez-vous bien prolonger ce dangereux dia- logue !

— Ma foi ! si on me surprend, je joue ma tête,

pensa stoïquement Gervais, mais je veux être reconnaissant jusqu'au bout.

Puis il répliqua à M^{me} de Fergenne, en parlant toujours à voix basse :

— Oui, madame ; je n'ai rien à craindre.

— Eh bien ! dites à mon mari, répondit la com- tesse, dont l'organe faiblissait tout à coup, dites que je meurs heureuse de pouvoir donner ma vie pour lui ; que mon seul regret, c'est de ne l'avoir pas revu avant cette séparation suprême ; que je confie à son infinie tendresse ce pauvre enfant qui n'aura pas connu sa mère ; dites-lui que je l'aime comme au premier jour de notre mariage ; que je lui demande pardon si, malgré moi, je lui ai donné le moindre motif de plainte ; dites-lui, enfin, que je ne cesserai de prier Dieu pour qu'il daigne récom- penser le généreux comte de Fergenne de toutes les bontés dont il n'a cessé de combler une pauvre orpheline.

Le docteur pleurait.

M^{me} de Fergenne, soutenue par sa foi chré- tienne, et plus forte à mesuré qu'elle se familia- risait avec l'idée de la mort, reprit, après une courte pause :

— J'aurais voulu un prêtre, mon ami, pour m'assister à ma dernière heure et m'adoucir cette rude épreuve, mais que la volonté de Dieu s'ac- complisse ! Quant à vous, si dans le cours de nos relations, j'ai pu avoir le chagrin de vous offenser,

Erreur grossière! Depuis sept ans nous sommes en monarchie.

C'est ce que M. Allain-Targé a péremptoirement démontré, après boire, à un auditoire de braves Angevins.

S'il y a un déficit budgétaire, c'est la faute des réactionnaires.

Si nous sommes en Tunisie, au Tonkin, dans l'Annam, au Cambodge, à Madagascar, c'est la faute des réactionnaires.

Si des religieux ont vu briser leurs portes et ont été brutalement expulsés de leurs demeures par simple décret; si le clergé est dénoncé aux fureurs populaires; si de vieux prêtres ont été réduits à la mendicité; si l'on a brisé les crucifix des écoles, supprimé les aumôniers, chassé les sœurs de charité des hôpitaux, proclamé l'obligation de l'enseignement athée; si les droits du citoyen et la liberté des consciences ont été outragés sous mille formes diverses, c'est la faute des réactionnaires.

Ce sont aussi les réactionnaires qui se sont rués à la curée des places.

Qui s'en serait douté? Depuis sept ans les réactionnaires règnent, gouvernent, exploitent le pays.

Ne riez pas. M. Allain-Targé — homme véridique — a exposé cette thèse originale devant de nombreux auditeurs; et ceux-ci n'ont pas sifflé. Ont-ils seulement compris qu'on se moquait d'eux?

M. le ministre veut bien, à la veille des élections, nous faire honneur des résultats d'une politique que nous n'avons cessé de combattre. Cela nous flatte, mais la plus vulgaire délicatesse nous interdit d'accepter. *Suum cuique.*

Le témoignage de nos soldats.

Les opportunistes prétendent que la guerre est terminée en Extrême-Orient. Nous croyons avoir prouvé, avec raisonnements et preuves à l'appui, qu'ils mentent effrontément.

Voici maintenant le témoignage de nos braves soldats eux-mêmes.

Le *Petit Nantais* publie la lettre suivante, écrite par un jeune soldat du 3^e régiment de tirailleurs algériens :

Hong-Hoa, le 20 juillet 1885.

Je me hâte de vous écrire cette lettre avant le départ du courrier pour la France, afin de vous donner des nouvelles du Tonkin et du corps expéditionnaire.

Nous sommes encore venus réoccuper Hong-Hoa, dont nous occupons la citadelle, qui est grandiose. Dans le milieu de la cour, et entourée des bâtiments de service, se trouve une tour. Sur cette tour, nous avons placé un canon-revolver constamment braqué et gardé en cas d'alarme.

Nous couchons dans des anciennes baraques chinoises qui sont remplies de vermine; nous aimerions bien mieux coucher dehors, en plein air, que dans ces restes de saleté chinoise; mais il tombe tous les jours de l'eau en quantité et à chaque instant des orages effroyables qui inon-

perdonnez-moi.

— Votre main, noble femme, votre main, sanglotait Lucien éperdu.

— Hélas! ce serait de grand cœur, cher ami; mais elle est enchaînée.

— Oh! les bourreaux! les monstres! les infâmes! s'écria Gervais, incapable de contenir plus longtemps sa fureur... Assassiner une enfant! Faucher cette fleur en plein écat!

— Ne les maudissez pas, mon ami: ils ne savent pas ce qu'ils font; et ne me plaignez pas non plus; je quitte un monde périssable pour une patrie immortelle.

— N'avez-vous rien d'autre à me dire, madame? Nous allons être séparés... reprit Gervais, suffoqué de douleur.

— Non, mon ami, soyez heureux; et puisse la France voir bientôt se lever des jours meilleurs! Ma dernière pensée est pour Dieu, pour mon époux et pour mon Arthur...

Une double haie de soldats barrait le passage; le docteur dut s'arrêter.

(A suivre.)

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 20 septembre 1885.

Versements de 83 déposants (17 nouveaux), 27,523 fr.

Remboursements, 11,893 fr. 30 c.

dent tout. C'est ce qu'on nomme la saison des pluies; pendant ce temps, il n'y a rien à faire qu'à dormir.

Mais il faut toujours être sur le qui-vive, car nous avons les pirates à 5 kilomètres de Hong-Hoa. Avec la longue-vue, on les voit très-bien dans leurs retranchements casematés et minés et qui nous attendent de pied ferme.

Les pirates et les Pavillons-Noirs! Nous avons souvent affaire à eux, et ce sont de braves soldats. Ils se battent mieux que les Chinois; ils sont bien armés, bien équipés et pourvus de munitions; ils forment en tout, d'après ce qu'on nous dit, une armée de près de 60,000 hommes.

On forme une colonne du 4^e bataillon du 3^e tirailleurs, d'un bataillon du 3^e régiment d'infanterie de marine et deux compagnies de tirailleurs tonkinois pour marcher sur les Pavillons-Noirs. N'est-ce point trop de victimes? Nos troupes n'en peuvent plus, par suite des fatigues et des batailles.

Voyez-vous, monsieur, les troupes du Tonkin qui ont fourni les colonnes, qui ont assisté à toutes les batailles, sont bien fatiguées et se demandent quand elles pourront rentrer en France ou en Afrique.

Notre bataillon du 3^e tirailleurs a beaucoup souffert: en vingt-quatre mois, on a dû lui envoyer quatre renforts d'Afrique.

Depuis vingt-six mois, nous ne mangeons que du biscuit comme vivre de régime, et du bœuf en boîtes de conserve; c'est une campagne bien fatigante.

Croyez, etc.

Voici d'autre part la lettre d'un soldat faisant partie d'une colonne lancée, à travers l'Annam, dans les montagnes à la poursuite du roi qui a fui Hué après l'attentat contre le général de Courcy:

Quan-Binh, le 28 juillet 1885.

Nous sommes en colonne depuis quinze jours; nous avons pris la citadelle de Quan-Binh le 20, au matin, sans tirer une cartouche; les Annamites l'avaient évacuée dès qu'ils nous ont aperçus.

Le lendemain nous sommes repartis dans les montagnes, et le 25 nous avons repris une autre citadelle appelée Duang-Xong; les mandarins se rendent partout et ils nous amènent des bœufs à volonté.

Nous avons été très-malheureux dans ces montagnes: pas d'eau, pas de vin, du biscuit et de l'endaubage; une chaleur telle que tous les soirs une moitié de la colonne restait en route.

La colonne était composée de cinq compagnies d'infanterie de marine, une section d'artillerie de marine avec deux pièces de 65.

Heureusement nous n'avons plus rien à faire ici; nous allons, après avoir parcouru tout l'Annam, rentrer à Hué où nous aurons quelques droits à nous reposer, si les Annamites veulent bien nous en laisser le temps.

Cette guerre, soi-disant terminée, ressemble beaucoup à une guerre qui commence.

Chronique générale.

Un télégramme du général de Courcy, daté de Hué, le 19 septembre, nous dit que le nouveau roi d'Annam a été couronné en grande pompe ce même jour. Tous les membres du gouvernement sont régulièrement entrés en fonctions. « J'espère, dit le général, que la pacification générale est proche. Le roi a pris le nom de Dong-Khanh; ce nom symbolise en langue annamite l'union de deux nations. »

Alors, tout va bien. Cependant, ce roi que vient de faire la République française n'est qu'un fantôme. Tous les Annamites sont révoltés contre lui, de même qu'ils sont armés contre nous. Il n'est gardé que par nos baïonnettes. Même avec elles, il ne peut sortir de Hué. Tout l'Annam est soulevé. C'est autour de l'ancien gouvernement que sont groupées toutes les forces du pays. C'est lui qui est le maître de l'Annam. A grand-peine, pouvons-nous nous maintenir dans la capitale et dans quelques postes.

**

La dernière dépêche du général de Courcy n'a pas été communiquée aux journaux, sous le prétexte qu'elle ne parlait que d'affaires de service.

On nous assure qu'elle contient pourtant une nouvelle demande de renforts.

Il paraît que M. Brisson aurait décidé que cette dépêche ne serait pas communiquée parce qu'ils ne peuvent pas envoyer de renforts sans l'assentiment de la Chambre; et le ministre de la guerre a dû télégraphier au général d'ajourner les opérations.

**

On se rappelle comment M. Jules Ferry avait fait un crime au gouvernement du 16 Mai de n'être pas bien vu par M. de Bismark. On ne pourrait pas lui faire le même reproche.

En effet, l'un des officieux du chancelier, la *Post*, qui s'est rendue fameuse par ses attaques contre la France, prétend que « M. Jules Ferry a été renversé du pouvoir surtout parce qu'il semblait détourner du but de la revanche la politique et les forces de la France par des entreprises d'outremer et par une attitude amicale à l'égard de l'Allemagne. »

Cette explication de la politique coloniale a d'autant plus d'importance que personne n'ignore que M. de Bismark en a été l'un des premiers instigateurs et qu'il l'a toujours encouragée.

**

LETTERES DE L'AMIRAL COURBET.

L'*Avenir de Seine-et-Oise* publie les lettres suivantes de l'amiral Courbet:

Bayard, 16 novembre 1884.

Mon cher E...

Parmi les félicitations que je reçois de tous côtés, celles de ma famille me font le plus grand plaisir.

Je n'ai jamais espéré qu'exploitée par ceux qui nous gouvernent l'affaire de Fou-Tchéou pût aboutir à la paix. Notre politique cauteleuse est incapable de tirer parti d'un grand succès. Si encore elle n'entraînait pas l'action de nos armées!

Tu verras au printemps ce que coûteront les demi-mesures comme l'occupation de Kélung. Notre pauvre pays est dans de tristes mains.

Au revoir, mon cher E..., quand tout sera fini, bien entendu...

A. COURBET.

(Reçue le 20 juin par le destinataire.)

Mon cher E...

Je mène une vie si mouvementée que mes relations, même de famille, en souffrent; tu dois t'en apercevoir par le retard que j'ai mis à répondre à tes deux aimables lettres de décembre et de janvier.

Voici la paix, une paix dont la dignité nationale aura certainement à gémir. Il en sera de même tant que les avocats se mêleront de conduire les opérations de guerre, tant que nos maîtres subordonneront tout au succès de la bataille électorale.

Et dire qu'on ne souffrira pas J. Ferry en accusation, qu'on ne l'enverra pas finir ses jours en Suisse sous la surveillance d'une congrégation expulsée!

Au revoir, mon cher E..., à bientôt suivant toutes probabilités, car, avec la paix, je ne vois guère ce qu'il y aurait à faire pour moi dans ce monde-ci. En France, au contraire, je me réparerai, et je commence à en avoir grand besoin. Ne m'oubliez pas auprès de...

A. COURBET.

**

BON A RETENIR.

Veut-on savoir par qui et comment la France a été gouvernée depuis cinq ans, au nom de la République et pour le compte de la Démocratie?

La *Justice* burine, en quelques traits, cette page d'histoire:

« Les opportunistes écaient.

« Ils voient échapper leur proie: le suffrage universel.

« Depuis qu'ils sont au pouvoir, ils trafiquent de la souveraineté nationale.

« Ils ont gouverné, à leur guise, depuis la déroute du Seize-Mai, les majorités parlementaires.

« S'ils ont entravé les réformes, mis le désordre dans les finances, ils ont eu

revanche:

« Pourvu leurs créatures,

« Enrichi leur clientèle,

« Satisfait leurs convoitises,

« Il se sont casés:

« Que leur faut-il de plus?

« Quiconque les combat est, à leurs yeux, un ennemi de la République.

« Quiconque oppose à leurs intérêts particuliers l'intérêt général, donne des armes à la coalition monarchique.

« Quiconque dénonce au pays le danger de leurs ambitions insouviées met en péril le parti républicain.

« Violent à son aise ses serments;

« Sacrifiant à d'inavouables calculs l'intérêt public;

« Se faire des clients par la corruption;

« Quand vient l'heure de comparaître devant le pays, se faire couvrir du pa-

tronage des républicains honnêtes, voilà le rêve des opportunistes. »

REVUE FINANCIÈRE.

Les rentes françaises ont atteint la dernière semaine de très-hauts cours.

Le 3 0/0, qui a détaché son coupon trimestriel, se retrouvait à 81 après 81.25, l'amortissable à 83.45, le 4 1/2 à 109.75.

La Banque de France était à 4,950.

Bon courant de demandes sur l'action du Crédit Foncier de France qui oscille entre 1,325 et 1,330. Il est utile de faire savoir au public que pour acheter des obligations du Crédit Foncier, avec facilité de paiement, il faut se garder de s'adresser aux agences de vente à crédit qui font payer très-cher et ne présentent aucune garantie. En achetant directement une obligation foncière 1885, on a pour 40 fr. un titre qui participe à tous les tirages et les versements de 50 fr. sont répartis de six mois en six mois.

La Banque d'Escompte est ferme à 451.25.

L'action des Méridionaux Italiens à 695.

Le cours de 455 est bien acquis à la Société Générale. Un coupon de 6.25 sera payé le 1^{er} octobre. Les obligations nouvelles de l'Ouest-Algérien viennent d'être admises à la cote officielle de la Bourse.

La faillite du Crédit Viager n'a pas surpris le monde des affaires. Depuis longtemps, il était facile de prévoir qu'un pareil sort attendait cette malheureuse Compagnie. Mais, en fait, cette faillite ne prouve rien contre l'institution des assurances sur la vie, et les Compagnies existantes méritent toujours la confiance du public.

Le désastre du Crédit Viager ne parvient pas, en effet, du fonctionnement industriel: il est dû principalement à des fautes lourdes de gestion financière. Nos compagnies sont protégées par le passé, par l'honorabilité des membres de leur administration, par leurs statuts, contre de pareilles éventualités. Elles restent intactes, avec leur prestige personnel, malgré la faillite du Crédit Viager. Est-ce que la faillite du chemin de fer de Lille à Valenciennes, par exemple, a porté atteinte au crédit de nos Compagnies de chemins de fer?

Nous reviendrons sur ce sujet et nous aurons à nous demander dans quelle mesure les rentiers malheureux du Crédit Viager méritent la commutation générale. Peut-être courraient-ils après des rentes trop élevées sans s'inquiéter de la question de sécurité! Beaucoup d'entre eux ont à se reprocher d'avoir sacrifié leur avenir à l'appât de gros revenus.

Nos Compagnies qui appliquent des tarifs éprouvés par l'expérience, qui donnent des comptes détaillés de leurs opérations, qui ne cachent rien de leur situation financière, sont à l'abri de tous mécomptes. Rien n'est changé en France dans les assurances sur la vie. Il n'y a de moins qu'un instrument faussé, disloqué, et condamné depuis longues années. Ne trouverait-on pas de pareils exemples en Angleterre où cependant l'institution est restée des plus vivaces.

Les valeurs du Canal de Panama sont très-offertes, l'action à 425, l'obligation 5 0/0 à 348.75, l'obligation 3 0/0 à 249, l'obligation 4 0/0 à 286.

Le Crédit Industriel émet 76,791 obligations des Chemins de fer Portugais, la souscription sera close le 22 septembre courant.

Ces obligations sont offertes au public au prix de 307.50, elles rapportent 15 fr. par an payables trimestriellement à Paris et à Lyon. Ces titres sont remboursables à 500 francs. On sait que le dividende du dernier exercice a été de 30 fr. par action. C'est là une preuve de la situation prospère de la Compagnie des Chemins de fer Portugais. Les Chemins français sont calmes.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Un certain nombre de personnes nous ayant exprimé le désir de s'abonner pour un mois seulement, pendant la période électorale, nous acceptons, à partir d'aujourd'hui, des

ABONNEMENTS D'UN MOIS
AU PRIX DE 3 FRANCS.

LA DIMINUTION DES RECETTES BUDGÉTAIRES

Les Chambres ont voté, pour l'année 1885, un budget qui, à quelques francs près, s'aligne en recettes et en dépenses.

Mais les faits accomplis depuis lors sont venus rompre ce soi-disant équilibre.

D'une part, les dépenses excèdent de beaucoup les prévisions.

D'autre part, les recettes se présentent en diminution sensible.

Pour ce qui concerne spécialement ces dernières, les états de comptes arrêtés au 30 juin fournissent les constatations suivantes:

Les recouvrements opérés sur les impôts indirects ont donné, comparativement aux évaluations budgétaires, une moins-value de 19 millions 773,000 francs.

La taxe des valeurs mobilières a donné, de son côté, en regard aux prévisions de la loi de finances, une infériorité de produit de 1 million 638,000 fr.

Il en résulte que le déficit sur les recettes du premier semestre de l'exercice en cours atteint la somme importante de 21 millions 411,000 francs.

D'après ces bases, les recettes ordinaires du budget présenteraient, à la fin de l'année, un déficit de 42 à 43 millions de francs, qui viendra grossir l'ancien la Dette flottante.

Les républicains sont au pouvoir depuis assez longtemps pour que l'heure soit venue de les juger. Il est temps d'en finir avec les incapables et les prodiges.

IL FAUT A NOTRE PAYS UN POUVOIR STABLE ET FORT, UN GOUVERNEMENT SUPÉRIEUR AUX PARTIS et servant de contre-poids à leur mobilité, pourrait seul procurer tous ces biens dont jouissent toujours de nous les grands Etats de l'Europe.

PARMI LES DIVERSES FORMES DE LA RÉPUBLIQUE, EN EST-IL UNE QUI SOIT CAPABLE DE DONNER UN TEL GOUVERNEMENT ? L'expérience n'apprend elle pas que, si l'on veut des Assemblées contrôlant sans administrer, au lieu d'administrer sans contrôle, IL EST NÉCESSAIRE QUE LA PUISSANCE EXÉCUTIVE AIT UNE BASE SOLIDE ET IMMUABLE ?

A cette question vitale pour notre avenir, la Chambre qui va être élue n'aura pas à répondre ; un article récemment introduit dans la Constitution lui en a retiré le droit. Vous avez protesté contre cette interdiction et nos efforts tendront toujours à faire restituer aux mandataires de la nation le droit inaliénable, sous un régime purement électif, de disposer librement de ses destinées.

Mais, avant tout, il faut songer aux périls de l'heure présente. D'ACCORD AVEC TOUS LES CONSERVATEURS, retenons la France sur la pente de l'anarchie et de la ruine, et remettons-là en des mains loyales, habiles et honnêtes.

(Déclaration des députés monarchistes, 8 septembre 1885.)

Le gâchis.

L'Électeur constate encore une fois les nombreux dissentiments qui existent entre républicains, et qui ont empêché les députés de Maine-et-Loire d'arrêter un programme commun, lors du congrès du 28 août.

« Passer en revue — dit-il — les grandes questions politiques : la suppression ou la modification électorale du Sénat ; la révision de la Constitution ; la séparation de l'Église et de l'État, et les questions qui s'y rattachent : la laïcisation complète de l'instruction ; la suppression des impôts de consommation ; l'impôt sur le capital ou sur le revenu, etc., etc. Toutes ces questions posées auraient, dans le Congrès, soulevé des discussions interminables ; les radicaux auraient voulu leur solution, les opportunistes la leur ; d'autres n'auraient rien voulu du tout. »

Mais, s'il en est ainsi, comment les républicains, qui ne peuvent se mettre d'accord, dans les congrès départementaux, sur « les grandes questions politiques », pourront-ils s'entendre à la Chambre sur ces mêmes questions ?

En présence des radicaux qui veulent une chose, des opportunistes qui en veulent une autre, et des modérés qui ne veulent rien du tout, quelle discussion pourra aboutir ? quel problème pourra recevoir sa solution ?

Si donc les républicains sont nommés, c'est le désordre, c'est l'impuissance, c'est le gâchis qui nous attendent.

Les affaires ne reprendront pas ; l'agriculture sera exposée à de nouvelles souffrances ; l'industrie et le commerce traverseront de nouvelles épreuves. La France, comme un navire sans boussole, s'en ira à la dérive et se brisera sur le premier écueil qu'elle rencontrera dans sa route.

C'est aux électeurs de faire savoir si cette perspective est de leur goût !...

(Petit Courrier.)

Les sans-culottes à Vihiers

Sous ce titre, on écrit de Vihiers au Journal de Maine-et-Loire :

« Mercredi dernier, jour de marché à Vihiers, je me trouvais sur la place, traitant des affaires avec plusieurs clients. Tout à coup, j'entends crier, à côté de moi, ce mot sinistre : « Les républicains » ; je regarde et que vois-je ? Toute une collection de chapeaux de forme, recouvrant des têtes plus ou moins grollesques. C'était un vrai musée ; permettez-moi de les faire défilier devant

» En avant marchait une vieille barbe républicaine : c'est M. Peton, de Tigné, père de l'infortuné candidat si bien blakbloué par les électeurs du canton de Vihiers, il y a quelques mois. Immédiatement après lui venait le député sortant, Bury, fils d'Hippocrate ; en troisième lieu le citoyen Combier, marchand d'élixir, farouche républicain, la terreur de nos contrées ; puis enfin le nommé Varrailhon, inconnu dans notre pays ; on me l'a donné comme élève de Dupuytren et professeur d'accouchements.

» Derrière cette pléiade d'hommes illustres, venaient, en qualité de massiers, le docteur Marie, qui nourrit les facteurs avec des tripes ; puis un grand corps, long comme un jour sans pain ; je le prenais pour un tambour-major en congé, mais il paraît que c'est M. le juge de paix du canton. Je ne m'y oppose pas. A ses côtés se trouvait un individu coiffé d'un antique panama, marchant les pieds en dedans, comme un pompier de Nanterre ; il a les yeux ronds comme une boule de loto, à fleur de tête, une large figure couperosée, encadrée par des favoris roux ; il rayonnait de bonheur, car il avait trouvé l'occasion de dépouiller sa blouse bleue pour montrer sa jaquette brune. Je pris des renseignements sur cette honnête figure. C'est, m'a-t-on dit, un meunier honoraire. Ses moulins dominent la petite bourgade de Cernusson, dont il est le seigneur ; et de plus, c'est le partisan, le patron, le protecteur avéré des institutrices laïques.

» La troupe se dirigea vers une petite chambre décorée du nom de salle de théâtre. C'est bon ! me dis-je, nous allons rire, ils vont jouer la comédie. Un moment j'ai craint de me trouver seul ; mais les racleurs se lancèrent dans le marché et ramenèrent une centaine d'auditeurs, y compris la clique, qui n'était pas ménagée.

» Les candidats et leur suite montent sur les planches. Le président annonce, en balbutiant, que la séance est ouverte et donne la parole au père Bury. Ce pauvre vieillard manque de poumon : au bout de deux minutes il est essoufflé. Pourquoi le faire parler, quand nous savions d'avance ce qu'il allait dire ? Cependant je lui ferai un reproche, c'est de n'avoir pas parlé du chemin de fer qu'il nous avait promis il y a quatre ans. Mais pourquoi lui en vouloir ? à cet âge, il est bien permis de manquer de mémoire. — Après une légère quinte de toux, il se retire, et c'est le fougueux Combier qui lui succède ; il est chargé, lui, de la question religieuse. En arrivant à la tribune, il prend la pose d'un maître de canne, et s'écrie : « Citoyens, la République seule est possible en France. Vous ne voulez pas du comte de Paris, vous ne le connaissez pas. Le bonapartisme est mort, car si Jérôme monte sur le trône, son neveu Victor le tue ; si c'est Victor, Jérôme l'étrangle. Quant à la religion, je la révère ; si j'ai interdit les processions, c'est pour que tout le monde soit libre. » Il vocifère pendant vingt minutes sur ce ton. La clique donne ; mais je crois que si la partie saine de l'auditoire avait eu des pommes cuites sous la main, le citoyen Combier, en un clin d'œil, ressemblerait à un pot de marmelade mal nettoyé. Aussi quel toupet ! un mangeur de prêtres, un iconoclaste, un entrepreneur d'enterrements civils, un anabaptiste, venir parler religion en plein pays catholique !

» Combier s'en va ; il était temps. M. Marie-Baudry arrive à son tour. Voici le résumé de son discours : « L'agriculture souffre, je le sais, mais qu'y faire ? Soyez tranquilles, puisque le blé ne se vend pas cher, vous prendrez le café à bon marché. » A ces mots, tout le monde éclate de rire. Mais, aimable Démosthène, si tout le monde prend son moka le matin, c'est le moyen de le mettre hors de prix. Allons, vous plaisantez, Cholet n'est pourtant pas sur les bords de la Garonne.

» M. Marie-Baudry est à sec, le candidat Varrailhon prend sa place. « La République que, la République que, la République dont... » Il n'avait pas fini que vingt réactionnaires quittent la salle en murmurant contre cet ennuyeux déclamateur. Il parle encore cinq minutes et le pauvre orateur est rendu, l'auditoire aussi ; la clique agit ses battoirs une dernière fois ; la séance est levée.

» Chacun disait en s'en allant : « Quels députés !!! S'il y en a seulement un demi-cent de cette taille-là, la France est perdue. »

» En somme, la séance a tourné à l'avantage du parti conservateur. Pour faire triom-

pher la bonne liste, les candidats républicains n'ont qu'à se montrer.

» Farceurs !!! m'aurait fait perdre une heure pour entendre vos vieilles sornettes usées jusqu'à la corde !

» UN ÉLECTEUR. »

LE DISCOURS ALLAIN-TARGÉ.

On sait qu'un banquet démocratique à SIX francs par convive a eu lieu dimanche à Angers, à l'occasion du discours de M. Allain-Targé.

La présence, à Angers, de M. le ministre de l'intérieur a été complètement inaperçue. Il est venu, il a bu, il a parlé, il est parti, et il ne sera pas vainqueur. L'Agence Havas dit qu'il doit encore aller à Segré, et rentrer à Paris ce soir seulement.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« Nous n'avons pu lire encore tout le discours prononcé, après boire, par M. Allain-Targé, au banquet de la salle Chauveau ; mais un premier regard nous y fait lire cette phrase audacieuse :

« Parlons un peu du Tonkin. D'où vient cette affaire du Tonkin ? Je ne vous étonnerai pas, j'étonnerais peut-être les lecteurs de bonne foi des affiches interdépartementales, si je vous disais que c'est sous le ministère de M. le duc de Broglie que cette affaire a été engagée.

» Tous les crédits initiaux, demandés depuis pour venger la mort de Rivière et l'honneur du drapeau, ont été votés par les députés de la droite ! »

» La première phrase, qui est rendue intelligible, ou n'a pas été comprise par le Patriote, est un mensonge historique. Il y a été répondu, pour la seconde fois, par le discours que vient de prononcer M. de Broglie, à Evreux.

» La seconde phrase, qui vise plus directement nos candidats conservateurs, est un mensonge parlementaire. M. Allain-Targé n'oserait pas dire cela en face de ceux qu'il attaque bravement, quand ils ne sont pas là pour le démentir.

» Les députés conservateurs de Maine-et-Loire n'ont voté aucun des crédits demandés pour l'inepte et criminelle folie du Tonkin, excepté, le 30 juin 1883, un crédit pour envoyer des troupes, après la mort du commandant Rivière, afin de venger le drapeau et dégager la poignée d'hommes que l'ineptie des opportunistes avait réduits à s'enfermer dans Hanouï.

» Mais dans toutes les autres circonstances, demandes de crédits ou ordres du jour de confiance, le 40 juillet 1883, le 3 juillet 1884, le 21 et le 28 novembre 1884, le 28 mars et le 4 juin 1885, MM. de la Bourdonnaye, comte de Maille, de Soland et de Terres ont constamment et courageusement repoussé toutes les demandes, refusé toute approbation, toute confiance, au menteur Jules Ferry, et plus d'une fois ont eu pour compagnon de vote M. Bury, qui figure sur la même liste que M. Allain-Targé, et que M. Allain-Targé sacrifie du même coup à son enthousiasme tonkinois.

» M. Allain-Targé reçoit l'Union de l'Ouest, il pourra lire notre démenti ; nous ne craignons pas sa réplique.

» D'autres passages de son discours après boire contiennent d'autres erreurs ou inexactitudes (nous ne disons pas « mensonges » pour rester parlementaire) ; nous y répondrons. »

Un autre journal dit ceci :

« Le ministre de l'intérieur a essayé, mais platement, de faire le procès aux conservateurs. Le discours manquait d'intérêt : ce n'était que la répétition ridicule du discours de la rue Cadet.

» La seule chose qui ait intéressé l'auditoire, c'a été de constater que le ministre paraissait content de son dîner. »

Vous ne savez pas ce qui va arriver à M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur de Dame Marianne République, souveraine actuelle du doux pays de France ?

Eh bien, il est candidat deux fois, dans le Maine-et-Loire où la liste conservatrice est assurée de passer haut la main, en même temps que dans la Seine, où la liste intransigeante lui damera le pion fort probablement.

D'où il appert que le ministre chargé de procéder aux élections des autres ne pourra peut-être pas réussir à faire la sienne propre, et que cet excellent républicain va se

trouver, dans quinze jours, entre deux selles, le candidat par terre.

Les électeurs ne doivent donc pas se laisser prendre par le titre de ministre que porte M. Allain-Targé, car celui-ci ne sera bientôt plus ni ministre, ni même député.

INDRE-ET-LOIRE. — Les journaux de Tours publient la liste conservatrice. Elle est composée de MM. Barry, général de division en retraite ; Henri Faré, ancien directeur général des forêts ; Bodin, ancien président du tribunal civil de Chinon ; le baron de Bourgoing, maire de Rochecorbon ; Desjeux-Védie, entrepreneur de travaux publics.

Le congrès départemental républicain a désigné aussi ses candidats.

Ont été choisis : MM. Rivière, député sortant ; Wilson, idem ; Belle, idem ; Albert Pesson, ingénieur, conseiller général ; Joubert, fils.

Nous recommandons les *Pâtés de gibiers truffés* (grive, perdreaux, bécasse, caille, alouette, lièvre, etc.) vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE 2 fr. 75 et 4 fr. 50 la boîte. — Cette maison va recevoir sous peu de jours les *Pâtés de foies gras* de la maison Louis de Strasbourg, si estimés des amateurs.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Sommaire du 19 septembre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : le naufrage de la Ville de Malaga ; Les manifestations en Espagne ; Une grande marée ; Le prince Valdemar de Danemark et la princesse Marie d'Orléans ; Fêtes à Stockholm ; l'entrevue de Kremser ; Cors de chasse ; Service religieux à Kelang. — Revue anecdotique, par Loredan Larchey. — La belle Marnotte (nouvelle), suite, par E. d'Aut. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lassalle. — Bibliographie. — Echees. — Récréations de la famille.

GRAVURES : Le naufrage de la Ville de Malaga, près du cap Noli. — Le conflit hispano-allemand. — La grande marée du 14 septembre à Villers-sur-Mer. — La princesse Marie d'Orléans et le prince Valdemar de Danemark. — Fête nautique en l'honneur du prince de Galles. — L'entrevue de Kremser. — Cors de chasse. — Service religieux célébré le 14 juin à Formose. — Echees. — Rébus.

Une importante COMPAGNIE D'ASSURANCES sur la vie humaine et contre les accidents DEMANDE UN DIRECTEUR pour l'arrondissement de Saumur. S'adresser au bureau du Journal.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. d'Orbigny, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 540 planches, soit environ 1.000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER ; 11 volumes grand format (1.700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 53, rue de Fleurus, Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e ANTHEAUME, notaire à Chouzé.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 18 octobre, à 1 heure, à La Rivière, sur la route de Chouzé à Saumur.

On vendra : un beau mobilier de salon en bon état, lits complets, meubles style Empire, une américaine, un cabriolet, etc.

Les personnes qui viendront en voiture, trouveront une place dans l'écurie pour leur cheval. (768)

Etude de M^e HILAIRE, notaire à Longué, successeur de M^e GUÉRIN.

A VENDRE

A L'AMIABLE, Pour entrer en jouissance de suite,

LA TRÈS-JOLIE PROPRIÉTÉ D'ATHÉE

Située près Longué et à proximité de la gare de cette ville, sur la ligne du chemin de fer de Saumur à La Flèche.

Cette propriété, à laquelle on accède par une allée plantée de marronniers, est bordée par la rivière du Lathan, et comprend :

Une MAISON de maître, composée au rez-de-chaussée d'une cuisine avec cave à côté, d'une salle à manger, d'un salon et de deux autres pièces, d'un vestibule dans lequel se trouve un vaste escalier desservant les étages supérieurs ; au 1^{er} étage, de deux grandes chambres, dont l'une avec cabinet de toilette et prise d'eau ; dans les combles, de deux chambres à coucher, d'une salle de billard, water-closet et d'un grand réservoir à eau ; vastes servitudes, serres, salle de bains, deux petits pavillons pouvant servir de chambre, écurie, remise et sellerie avec grenier au-dessus, cour, bosquet planté d'arbres de diverses essences, avec jet d'eau ; jardin planté d'arbres fruitiers de toutes sortes ; pré planté de beaux peupliers ; le tout entourée de douves très-poissonneuses, alimentées par la rivière du Lathan et d'une contenance de soixante-treize ares dix centiares.

La plus grande facilité sera accordée pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e HILAIRE, notaire à Longué. (731)

A VENDRE OU A LOUER Pour Noël 1886, Vaste Maison

RUE SAINT-JEAN. Occupée par M. Grellet, tapissier. S'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur. (472)

A VENDRE A L'AMIABLE, Une très-grande quantité de GRAINES FOURRAGÈRES

Potagères et à Fleurs. Appartenant à la faillite des sieurs MARTIN et GENDREAU, cultivateurs-grainetiers aux Tellières, commune de Trelazé. S'adresser, à Angers, à M. D'HOY, rue David, n^o 5, ou à M. MAUNY, propriétaire à Brain-sur-l'Authion, et, pour visiter, aux Tellières, les jeudi 24 et dimanche 27 septembre, présent mois, de 8 heures 1/2 à 10 heures 1/2 du matin. (769)

A LOUER PRÉSENTÉMENT,

Une MAISON, écurie et remise, avec ou sans jardin, située au Maronnier.

S'adresser à M. TOUCHAIS, rue des Saulais. (787)

A LOUER PRÉSENTÉMENT

APPARTEMENT MEUBLÉ Au 2^e étage, 5, rue Dupetit-Thouars. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTÉMENT

MAISON AVEC ÉCURIE Située rue des Palens, n^o 14. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTÉMENT

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise. S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

A VENDRE UNE CAVE

Propre au commerce des vins. Située place du Presbytère, à Nantilly. S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (643)

A VENDRE A L'AMIABLE,

COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignées, Dépendant de la Terre de Brézé. 1^o La coupe de la Butte-de-Bournée, contenant 16 hectares 32 ares. 2^o La coupe de Bonne-Nouvelle, contenant 1 hectare 64 ares. 3^o Un lot de Peupliers. S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux Gardes de la Terre de Brézé, et, pour traiter, à M. VOLLAND, régisseur. (755)

A LOUER

Premier Etage REMISE ET ÉCURIE On louerait avec ou sans remise. S'adresser, 3, rue Beaurepaire.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de décès, Un bon Atelier de menuiserie Bien achalandé, bien outillé, Situé à Saint-Clément-des-Levées, près Saumur (Maine-et-Loire). Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^{me} veuve RENOUARD, à Saint-Clément. (000)

A CÉDER BON CAFÉ

Situé au centre de la ville, Conditions avantageuses. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTÉMENT,

MAISON En totalité ou par parties, Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc. S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

AVIS

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandissements, il a transféré ses MAGASINS et ATELIERS rue du Portail-Louis, 29. On trouvera désormais chez lui un assortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, seaux hygiéniques, etc., etc. (642)

L'ARMÉE TERRITORIALE

Journal hebdomadaire Paraissant le Samedi 12, rue Grange-Batelière, Paris Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers. ABONNEMENTS : Six mois. 7 fr. Un an. 12 » On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 29^e ANNÉE Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6 fr. par an. Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc. Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration : 6, rue Cardinale, et 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois. ABONNEMENTS : Edition mensuelle, sans annexes ni gravures. 6 fr. La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries. 12 fr. Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

Offres et Demandes

On demande du travail à la journée pour la lingerie et travaux de couture et raccommodages. S'adresser au bureau du journal.

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande un clerc se destinant au notariat.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (314)

MERCERIE EN GROS Maison L. VINSONNEAU On demande un apprenti.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe ! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, exerçant son action en quatre à six jours. RAPPORT : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 89 malades depuis plus de 12 ans, 80 depuis 5 ans, 22 de 1 jour à 2 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. » Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse. Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES Affections de la Peau DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Aie, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement le Travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il procure une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, Médecin Spécialiste, 11, rue de la Harpe, à PARIS. CONSULTATIONS GRATUITES par correspondance.

Saumur, imp. P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 SEPTEMBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	80 85	80 65	Est	797 50	796 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517	516 50
3 % amortissable	83 20	82 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1247 50	1243	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	512	508	Est	373	372
3 % (nouveau)			Midi	1165	1157 50	— 1865, 4 %	518	520	Midi	382	381 50
4 1/2 %	105	104 95	Nord	1581 50	1581 50	— 1869, 3 %	467 50	467	Nord	392 50	391 50
4 1/2 % (nouveau)	109 60	109 50	Orléans	1340	1335	— 1871, 3 %	398	397	Orléans	382	381 50
Obligations du Trésor	510	512	Ouest	870	870	— 1875, 4 %	519	518 50	Ouest	380 50	380
Banque de France	4955	4950	Compagnie parisienne du Gaz	1506 25	1505	— 1876, 4 %	517 50	519	Paris-Lyon-Méditerranée	380	385
Société Générale	455	455	Canal de Suez	2011 25	2027 50	Bons de liquid. Ville de Paris	528 50	529	Paris-Bourbonnais	379 50	380
Comptoir d'escompte	976 25	977 50	C. gén. Transatlantique	473 75	472 50	Obligat. foncières 1879 3 %	455	454	Canal de Suez	583	582 50
Crédit Lyonnais	545	545	Russe 5 0/0 1870	93	94 50	Obligat. foncières 1883 3 %	363	362 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1322 50	1327 50									
Crédit mobilier	226 25	225									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte		
8 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																		
9	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)																		
10	13	matin	omnibus-mixte.																		
1	25	soir																			
3	32	soir	express.																		
7	15	soir	omnibus.																		
10	30	soir	(s'arrête à Angers).																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POTTIERS venant d'Angers.				POTTIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
8 heures	36 minutes	du matin	direct-mixte.																		
8	31	matin	omnibus.																		
9	37	matin	express.																		
12	48	soir	omnibus-mixte.																		
4	44	soir																			
7	4	soir	omnibus (s'ar. à Tours)																		
10	24	soir	express-poste.																		
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																					

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.